



N° 14031*04



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1447 M-SD

(Avril 2014)

@internet-DGFIP

FISCALITÉ
DIRECTE
LOCALECFE
2015
IFER
2014

Département :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2015

Commune du lieu
d'imposition :

IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX 2014

Motif(s) du
dépôt : Augmentation de la surface des locaux Diminution de la surface des locaux Variation du nombre de salariés (crédit d'impôt,
réduction artisan, ...) Variation d'un élément d'imposition (puissance ou
nombre d'installations) Dépassement du seuil de 100 000 € (location nue) Cessation ou fermeture d'installation à la date du : .../.../..... Autre (cocher la case et préciser le motif)

Cette déclaration est à adresser au service des impôts des entreprises dont relève chaque établissement ou installation avant le 5 mai 2014. Les entreprises redevables de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) complètent impérativement le cadre A et joignent l'annexe relative à la composante de l'IFER due en cas de nouvelle installation ou de modification d'un élément d'imposition (variation de puissance ou du nombre d'installations, ...).

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ET DE L'ETABLISSEMENT

Dénomination ou nom et prénom	1	
Activités exercées	2	
Adresse dans la commune	3	
Adresse du principal établissement s'il est situé hors de la commune	4	
Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition si elle diffère de celle indiquée au n° 3 ci-dessus	5	
Numéro SIRET de l'établissement	6	
Code de l'activité de l'établissement (NACE)	7	
Inscription au répertoire des métiers et de l'artisanat	8	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

B1 ETABLISSEMENTS SOUMIS A LA CFE : RENSEIGNEMENTS POUR L'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE

Date de création de l'entreprise (jj/mm/aa)	1	
Effectif au cours de l'année civile 2013	2	
Dont affecté à une activité artisanale	3	
dont		
Apprentis sous contrat	4	
Handicapés physiques	5	
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT au cours de la période de référence	6	
Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation au cours de la période de référence ②	7	
Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne fait pas partie du personnel salarié de l'entreprise.	À _____ le _____	
Téléphone et adresse électronique :	Signature :	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts. Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

B2 RENSEIGNEMENTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée d'exploitation en semaines 3	8	
En cas d'exercice de l'activité de diffuseur de presse, cocher la case 4	9	<input type="checkbox"/>
Activité professionnelle exercée à temps partiel ou pendant moins de 9 mois de l'année, cocher la case	10	<input type="checkbox"/>
Nombre de salariés employés par l'établissement depuis au moins un an au 1 ^{er} janvier 2014 dans une zone de restructuration de la défense 5	11	
Date de raccordement au réseau de l'établissement produisant de l'énergie électrique (jj/mm/aa) 6	12	

C BIENS PASSIBLES D'UNE TAXE FONCIERE 7 Si les biens sont pris en location ou en sous-location, joindre **obligatoirement** une copie du bail. *SI LE CADRE C EST INSUFFISANT, JOINDRE UN ÉTAT ÉTABLI SUR CE MÊME MODÈLE*

Informations **obligatoires**. En vertu du 2 de l'article 1729 B du code général des impôts (CGI), les omissions ou inexactitudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle.

Bien n° 1

Nature du bien 8	
Adresse du bien	
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	
Le cas échéant, numéro de lot dans la copropriété	
Identité de l'occupant précédent	
Date de début d'occupation du bien	
Date de fin d'occupation du bien	
Superficie totale des locaux en m ²	
Détail (en m ²) de l'affectation de la superficie à usage :	
- professionnel	
- industriel	
- commercial	
- d'habitation	
Détail (en m ²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :	
- Magasin	
- Entrepôt	
- Bureaux	
- Autres à préciser	
Vous êtes :	
- Propriétaire	<input type="checkbox"/>
- Locataire	<input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, joindre une copie du bail et préciser le nom et l'adresse du propriétaire :	
- Sous-locataire	<input type="checkbox"/>
Joindre le contrat de sous-location et préciser les noms : - du propriétaire, ainsi que son adresse : - du titulaire du bail :	- -
- En domiciliation commerciale	<input type="checkbox"/>
Joindre le contrat de domiciliation commerciale et préciser les noms : - du propriétaire, ainsi que son adresse : - de la société hébergeante :	
- En domiciliation à titre gratuit	<input type="checkbox"/>
Joindre le contrat ou la convention de domiciliation et préciser les noms : - du propriétaire, ainsi que son adresse : - de la société hébergeante :	- -
Vous exercez votre activité à votre domicile et n'avez pas d'autre local à votre disposition :	<input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, préciser la surface en m ² occupée pour les besoins de l'activité exercée à domicile :	
En cas de partage des locaux, indiquer le nom des autres utilisateurs :	
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, préciser leur nombre et leur adresse si cette dernière est différente de celle de votre activité professionnelle :	
Les membres de SCM indiquent le SIREN de la SCM et la surface du bien occupée à titre privatif :	SIREN : Surface en m ² :

Les loueurs en meublé précisent la nature du local loué :	
- local d'habitation personnelle loué à titre de gîte rural	<input type="checkbox"/>
- local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	<input type="checkbox"/>
- local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'art. 1459 du CGI	<input type="checkbox"/>
- local professionnel loué meublé	<input type="checkbox"/>
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A bis du CGI, indiquer : 9	-
- le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25 %)	-
- la 1 ^{ère} année d'entrée du bien dans la base d'imposition	-

D EXONÉRATIONS ET ABATTEMENT

Si vous remplissez les conditions, veuillez indiquer l'exonération pour laquelle vous désirez opter	Cocher ci-dessous les cases correspondant à votre choix (une seule ligne de choix possible)		
	CFE		CVAE ¹⁰
EXONÉRATIONS ACCORDÉES SUR DÉLIBÉRATIONS DES COLLECTIVITÉS LOCALES			
Entreprises de spectacles vivants (art. 1464 A-1° du CGI) ¹¹	1		2
Établissements de spectacles cinématographiques (art. 1464 A-3° à 4° du CGI) ¹¹	3		4
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) bénéficiant : - soit du régime de l'article 44 sexies du CGI (création d'entreprises nouvelles) - soit du régime de l'article 44 septies du CGI (création d'entreprises nouvelles pour la reprise d'entreprises industrielles) ¹² - soit du régime de l'article 44 quindecies du CGI (création ou reprise d'entreprises dans les zones de revitalisation rurale)	5		6
« Jeunes entreprises innovantes » ou « jeunes entreprises universitaires » (art. 1466 D du CGI) ¹⁵	7		8
Exonération en faveur des caisses de crédit municipal (art. 1464 du CGI)	9		10
Médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires ruraux (art. 1464 D du CGI) ¹⁴	11		12
Activités gérées par des services d'activités industrielles et commerciales (art. 1464 H du CGI) ¹⁵	13		14
Indiquer la date de début de gestion : 15	13		14
Libraires indépendants (art. 1464 I du CGI) ¹⁶	16		17
Établissements situés dans une zone urbaine sensible (art. 1466 A-I du CGI) ¹⁷	18		19
Établissements situés dans les zones de restructuration de la défense (art. 1466 A-I <i>quinquies</i> B du CGI) ¹⁸	20		21
Diffuseurs de presse spécialistes (art. 1464 L du CGI) ¹⁹	22		23
Exonération de 100 % de la valeur locative des installations antipollution passibles de taxe foncière et des matériels passibles de taxe foncière destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit (art. 1518 A du CGI) ²⁰	24		
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée : 25	25		

EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT SAUF DÉLIBÉRATIONS CONTRAIRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES	CFE	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'emploi à redynamiser (art. 1466 A-I <i>quinquies</i> A du CGI) ²¹	26	27
Établissements situés dans une zone franche urbaine (art. 1466 A-I <i>sexies</i> du CGI) ¹⁷	28	29
Exonération en faveur de certaines locations en meublé (art. 1459-3° du CGI) ²²	30	31
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : 32	32	31
Établissements situés dans les départements d'outre-mer (art. 1466 F du CGI) ²³	33	34
Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement auquel vous avez droit : - Abattement simple (80 %) 35 <input type="checkbox"/>	33	34
- Abattement majoré (100 %) 36 <input type="checkbox"/>		

Option pour l'encadrement communautaire ²⁴	37	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

- Exonérations nécessitant une déclaration spécifique n° 1465-SD disponible sur le site www.impots.gouv.fr :
- exonération relative aux opérations dans le cadre de l'aménagement du territoire (art. 1465 et 1465 B du CGI)
- exonération relative aux opérations réalisées dans les zones de revitalisation rurale (art. 1465 A du CGI) ²⁵

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n°1447-M-SD.

Dénomination et adresse :																					
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	<table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>																				
Commune où se situe l'installation déclarée (mention indispensable) :																					

E -A	COMPOSANTE DE L'IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX VISEE A L'ARTICLE 1519 D DU CGI			
Installation terrestre de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent (art. 1519 D du CGI) ²⁶				
Indiquer <u>en kilowatts</u> la puissance électrique installée aux 1 ^{er} janvier 2013 et 2014 si la puissance électrique installée est supérieure ou égale à 100 kW (nombre entier)	Puissance électrique installée au 1 ^{er} janvier 2013		Puissance électrique installée au 1 ^{er} janvier 2014	
	EA1	kW	EA2	kW

E -B	COMPOSANTE DE L'IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX VISEE A L'ARTICLE 1519 D DU CGI			
Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique des courants située dans les eaux intérieures ou dans la mer territoriale (art. 1519 D du CGI) ²⁷				
Indiquer <u>en kilowatts</u> la puissance électrique installée aux 1 ^{er} janvier 2013 et 2014 si la puissance électrique installée est supérieure ou égale à 100 kW (nombre avec un chiffre après la virgule).	Puissance électrique installée au 1 ^{er} janvier 2013		Puissance électrique installée au 1 ^{er} janvier 2014	
	EB1	, kW	EB2	, kW

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n°1447-M-SD.

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	
Commune où se situe l'installation déclarée (mention indispensable) :	

H**COMPOSANTE DE L'IFER VISEE A L'ARTICLE 1519 G DU CGI****Transformateurs électriques (article 1519 G du CGI) 33**

Catégorie de transformateurs	Nombre de transformateurs en 2013 (éventuellement avec deux chiffres après la virgule)		Nombre de transformateurs en 2014 (éventuellement avec deux chiffres après la virgule)		Nombre de transformateurs concédés	
Transformateurs avec une tension en amont comprise entre 51 et 130 kilovolts	H1	,	H2	,	H3	
Transformateurs avec une tension en amont comprise entre 131 et 350 kilovolts	H4	,	H5	,	H6	
Transformateurs avec une tension en amont supérieure à 350 kilovolts	H7	,	H8	,	H9	

H-A**Détail des surfaces occupées par des transformateurs situés sur plusieurs communes**

Compléter le cadre ci-dessous en cas de transformateurs situés sur le territoire de plusieurs communes et indiquer la surface occupée par le transformateur sur chacune des communes. Si le cadre est insuffisant, joindre un tableau établi sur le même modèle :

Transformateurs situés sur le territoire de plusieurs communes	Code département	Libellés des communes concernées	Surface occupée par le transformateur sur la commune en mètres carrés (m ²)
Transformateur :			
Transformateur :			

H-B**Détail des transformateurs concédés**

34

Si les cases H3, H6 ou H9 sont complétées, veuillez préciser dans le tableau ci-dessous l'identité et l'adresse du ou des concessionnaires et la tension en amont de chaque transformateur, objet d'une concession. Si le cadre est insuffisant, joindre un état établi sur le même modèle.

SIRET	Dénomination	Adresse du concessionnaire	Tension en amont du transformateur concédé en kilovolts

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n°1447-M-SD.

Si le cadre I-B est insuffisant, joindre un état sur le même modèle.

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	
Commune où se situe l'installation déclarée (mention indispensable) :	

I

COMPOSANTE DE L'IFER VISEE A L'ARTICLE 1519 H DU CGI

I -A- Stations radioélectriques exploitées par le redevable sans partage avec d'autres redevables 35

Catégories de stations radioélectriques	Nombre de stations radioélectriques en 2014			
	Nombre total en 2014	dont nombre de nouvelles stations au titre de 2012 bénéficiant du demi-tarif 37	dont nombre de nouvelles stations au titre de 2013 bénéficiant du demi-tarif 37	dont nombre de nouvelles stations au titre de 2014 bénéficiant du demi-tarif 37
Stations radioélectriques au tarif de droit commun 35	IA1	IA2	IA3	IA4
Stations radioélectriques couvrant des zones « blanches de téléphonie mobile » 35	IA5	IA6	IA7	IA8
Stations radioélectriques relevant de la loi n° 86-1067 du 30/09/1986 relative à la liberté de communication 35	IA9			
Stations radioélectriques en franchise d'imposition 36	IA10			

I -B- Stations radioélectriques dont le redevable dispose avec d'autres redevables 38

Catégories de stations radioélectriques	Au titre de 2014				
	Nombre de redevables disposant de stations	Nombre total de stations	dont nombre de nouvelles stations au titre de 2012 37	dont nombre de nouvelles stations au titre de 2013 37	dont nombre de nouvelles stations au titre de 2014 37
Stations radioélectriques au tarif de droit commun 35	IB1	IB2	IB3	IB4	IB5
	IB6	IB7	IB8	IB9	IB10
	IB11	IB12	IB13	IB14	IB15
Stations radioélectriques couvrant des zones « blanches de téléphonie mobile » 35	IB16	IB17	IB18	IB19	IB20
	IB21	IB22	IB23	IB24	IB25
	IB26	IB27	IB28	IB29	IB30
Stations radioélectriques relevant de la loi n° 86-1067 du 30/09/1986 relative à la liberté de communication 35	IB31	IB32			
	IB33	IB34			
	IB35	IB36			
Stations radioélectriques en franchise d'imposition 36	IB37	IB38			
	IB39	IB40			
	IB41	IB42			

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n°1447-M-SD.

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	
Commune où se situe l'installation déclarée (mention indispensable) :	

J**COMPOSANTE DE L'IFER VISEE A L'ARTICLE 1519 HA DU CGI**Installations gazières et canalisations de gaz naturel, d'autres hydrocarbures et de produits chimiques (article 1519 HA du CGI) ³⁹

Catégorie	Report du nombre pris en compte au titre de 2013	Nombre au titre de l'imposition 2014
Installation de gaz naturel liquéfié dont les tarifs d'utilisation sont fixés en application des articles L. 421-13, L. 445-1 à L. 445-3, L. 445-5, L. 446-2 à L. 446-4, L. 452-1 et L. 452-5 du code de l'énergie (compléter le cadre J-A si vous remplissez cette ligne) ³⁹	J1	J2
Site de stockage souterrain de gaz naturel dont les capacités sont soumises aux dispositions des articles L. 421-4 à L. 421-12 et L. 421-14 du code de l'énergie (compléter le cadre J-C si vous remplissez cette ligne) ³⁹	J3	J4
Kilomètres de canalisation de transport de gaz naturel appartenant à un réseau dont les tarifs d'utilisation sont fixés en application des articles L. 445-1 à L. 445-3, L. 445-5, L. 446-2 à L. 446-4, L. 452-1 et L. 452-5 du code de l'énergie (nombre avec deux chiffres après la virgule) ³⁹	J5	J6
Stations de compression utilisées pour le fonctionnement d'un réseau dont les tarifs d'utilisation sont fixés en application des articles L. 445-1 à L. 445-3, L. 445-5, L. 446-2 à L. 446-4, L. 452-1 et L. 452-5 du code de l'énergie (compléter le cadre J-B si vous remplissez cette ligne) ³⁹	J7	J8
Kilomètres de canalisation de transport d'autres hydrocarbures (nombre avec deux chiffres après la virgule) ³⁹	J9	J10
Kilomètres de canalisation de transport de produits chimiques (nombre avec deux chiffres après la virgule) ³⁹		J12

J-A**Répartition par commune des installations de gaz naturel liquéfié (GNL) situées sur le territoire de plusieurs communes** ⁴⁰

Nom de l'installation de GNL	Code département	Code INSEE de la commune	Libellé de la commune	Valeur locative imposée en CFE par commune
Valeur locative totale				

Si les cadres sont insuffisants, joindre un état établi sur le même modèle.

J-B**Répartition par commune des stations de compression situées sur le territoire de plusieurs communes** ⁴⁰

Nom de la station	Code département	Code INSEE de la commune	Libellé de la commune	Valeur locative imposée en CFE par commune
Valeur locative totale				

Si les cadres sont insuffisants, joindre un état établi sur le même modèle.

J-C**Détermination de la surface de l'aire de stockage par commune des sites de stockage souterrain de gaz naturel au tarif de 515 364 €** ⁴⁰

Nom du site de stockage	Aire de stockage			Surface de l'aire de stockage sur chaque commune (nombre d'hectares avec deux chiffres après la virgule)
	Code département	Code INSEE de la commune	Libellé de la commune	
Surface totale du site				

Si les cadres ci-dessus sont insuffisants, joindre un état établi sur le même modèle.

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n°1447-M-SD.

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	

K COMPOSANTE DE L'IFER VISEE A L'ARTICLE 1599 QUATER A DU CGI						
Matériel roulant destiné à être utilisé sur le réseau ferré national pour les opérations de transport de voyageurs (art. 1599 quater A du CGI) ④						
Catégorie de matériels roulants	Nombre de matériels			Dont utilisés dans le cadre de services de voyageurs commandés par les autorités régionales		
	Au titre de 2013		Au titre de 2014			
Engins à moteur thermique						
Automoteur	K1		K2		K3	
Locomotive diesel	K4		K5		K6	
Engins à moteur électrique						
Automotrice	K7		K8		K9	
Locomotive électrique	K10		K11		K12	
Motrice de matériel à grande vitesse	K13		K14		K15	
Automotrice tram-train	K16		K17		K18	
Engins remorqués						
Remorque pour le transport de passagers	K19		K20		K21	
Remorque pour le transport de passagers à grande vitesse	K22		K23		K24	
Remorque tram-train	K25		K26		K27	
Nombre de kilomètres parcourus en 2013			K29			

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n°1447-M-SD.

Dénomination et adresse :													
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement													

L COMPOSANTE DE L'IFER VISEE A L'ARTICLE 1599 QUATER A BIS DU CGI				
Matériel roulant destiné à être utilisé pour le transport de voyageurs en Île-de-France (art. 1599 quater A bis du CGI) ⁴²				
Catégorie de matériels roulants	Nombre de matériels			
	Au titre de 2013	Au titre de 2014		
METRO				
Motrice	L1		L2	
Remorque	L3		L4	
AUTRES MATERIELS				
Automotrice et motrice	L5		L6	
Remorque	L7		L8	

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n°1447-M-SD.

Dénomination et adresse :																						
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	<table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>																					
Commune où se situe l'installation déclarée (mention indispensable) :																						

M								COMPOSANTE DE L'IFER VISEE A L'ARTICLE 1599 QUATER B DU CGI							
Répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre (art. 1599 quater B du CGI) ⁴³															
Nombre de répartiteurs principaux								Nombre de lignes en service							
Au titre de 2013				Au titre de 2014				Au titre de 2013				Au titre de 2014			
M1				M2				M3				M4			
Nature de l'équipement								Nombre au titre de 2013				Nombre au titre de 2014			
Unité de raccordement d'abonnés ⁴⁴								M5				M6			
Carte d'abonnés ⁴⁴								M7				M8			